

l'info

LA LETTRE D'INFO
DES TERRITOIRES
D'ATLANTIC'EAU

08



O l'info N°08 • Novembre 2020 • Directeur de la publication : Jean-Michel BRARD • Rédaction : atlantic'eau • Conception et réalisation : www.liner-communication.fr • Tirage : 800 exemplaires • Impression : Imprimerie La Contemporaine • Retrouvez toutes les lettres d'informations sur notre site, rubrique Télécharger : www.atlantic-eau.fr

LE CHIFFRE DE L'EAU

49 %

C'est la part de foyers mensualisés en 2019. Prélevés chaque mois, ils ne reçoivent qu'une facture de régularisation par an.

IL EN PARLE



Jean-Michel BRARD,
Président d'atlantic'eau

Cette rentrée est placée sous le signe du renouvellement et de la continuité pour atlantic'eau. Le renouvellement d'abord, car j'ai le plaisir d'accueillir une majorité de nouveaux délégués dans nos instances, qui apporteront, par leurs contributions, un nouveau souffle dans les réflexions menées par le syndicat. La continuité, enfin, dans les engagements qui nous lient aux usagers et la détermination que nous portons pour garantir chaque jour un service de qualité.

Je remercie chaque membre du conseil syndical pour la confiance accordée. C'est avec une équipe solidaire et mobilisée que j'entame ce nouveau mandat. Unis, nous saurons travailler avec sérieux, au vu des sujets qui nous attendent. En effet, l'eau des nappes sur notre territoire est fortement dégradée. Produire une eau qui respecte les normes de potabilité est de plus en plus difficile. En tant que service public de l'eau potable, nous devons garantir aux consommateurs une eau de qualité irréprochable et rétablir la confiance dans l'eau du robinet.

La reconquête de la qualité de l'eau brute dans les périmètres de captage est notre priorité. A l'échelle des bassins-versants, nous devons encourager et coordonner les synergies entre tous les acteurs, collectivités, professionnels et usagers, pour réduire et, à terme, supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires. Pour répondre à ces enjeux, 4 vice-présidents sont désormais chargés de la protection de la ressource en eau au sein du bureau d'atlantic'eau, dans un pôle dédié.

Une délégation porte tout spécialement sur la sécurité sanitaire et sur la recherche et développement car nous devons nous donner les moyens de comprendre et d'agir.

Sur cette nouvelle mandature, les programmes de travaux sont conséquents. Pour améliorer la qualité d'une part, avec la modernisation des filières de traitement mais aussi pour sécuriser et anticiper les besoins en eau potable. Atlantic'eau continue de veiller au partage équitable de la ressource dans un esprit de solidarité.

Enfin, je voudrais réaffirmer le rôle des délégués territoriaux qui sont les sentinelles de nos territoires. Ils sont le lien indispensable entre le syndicat et les collectivités, les garants de la communication et les détenteurs d'une connaissance fine des attentes des usagers. Je compte sur leur participation active tout au long de ces 6 années pour porter ensemble les réflexions de notre syndicat.

« La reconquête de la qualité de l'eau brute dans les périmètres de captage est notre priorité. »

LA GOUVERNANCE D'ATLANTIC'EAU



La création d'une liaison d'eau potable nord-sud



SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ANTICIPER LES BESOINS

Le Sud-Ouest de la Loire-Atlantique est alimenté en eau potable à partir de l'usine de production de Basse-Goulaine. Ce territoire connaît une dynamique de développement importante, traduit par une augmentation significative de la population et des besoins en eau. Parmi les solutions étudiées pour répondre à ces consommations futures, atlantic'eau a retenu celle qui consiste à relier le réseau de transport d'eau potable du Nord-Loire (qui relie les usines de Nantes, Campbon et Férel) à celui existant au Sud-Loire. La canalisation de 17 km traversera 5 communes entre Couëron et Rouans pour un montant estimé à 18,8 millions d'euros.

1 MOIS POUR S'INFORMER ET S'EXPRIMER SUR LE PROJET

Conformément à la loi, ce projet est soumis à enquête publique préalable à l'autorisation environnementale unique (AEU), à la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet, et à l'enquête parcellaire. Le public peut consulter le dossier et formuler ses observations et propositions du 26 octobre au 27 novembre 2020. À l'issue de l'enquête, si l'avis rendu est favorable, les travaux pourront débuter à l'été 2021 avec le forage et la pose de la canalisation sous la Loire, entre le Pellerin et Couëron. La mise en service de ce nouveau tronçon est prévue pour 2023.

Retrouvez le dossier d'enquête publique en ligne : <https://www.registredemat.fr/feeder-loire-atlantic-eau>

LES ÉTAPES CLÉS DU CHANTIER



En reconnaissance

Du Pellerin à Couëron, la canalisation passera sous la Loire. Pour s'assurer de la faisabilité du projet, atlantic'eau a procédé à des essais de forage en juillet, depuis une plateforme construite sur la rive du Pellerin. Ce test, réalisé par LMR/DENYS, est concluant mais il met en lumière l'hétérogénéité du sol sous le lit de la Loire.



Vue aérienne de la plateforme de forage sur la rive du Pellerin.

Qualité de l'eau : moderniser les filières de traitement



LA PAROLE À



YVES TAILLANDIER, VICE-PRÉSIDENT D'ATLANTIC'EAU EN CHARGE DE LA PRODUCTION DE L'EAU POTABLE

« La qualité de l'eau est au cœur des préoccupations d'atlantic'eau. Dans le nord du département, les unités de production de Massérac et de Nort-sur-Erdre peinent à répondre aux normes sur des paramètres nouvellement recherchés : les métabolites du S-Métolachlore. Pour gagner en efficacité et garantir la qualité de l'eau, le syndicat engage des moyens financiers importants pour la modernisation des filières de traitement. Ces travaux lourds et complexes se dérouleront entre 2021 et 2023 avec une attention toute particulière à la qualité et à la continuité de service durant cette période. Atlantic'eau fixe des objectifs ambitieux pour anticiper tout type de pollution.

Atlantic'eau a confié l'assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux de réhabilitation de l'usine de Nort-sur-Erdre à la société SCE et au cabinet Bourgeois pour l'usine de Massérac. Ces deux bureaux d'études appuieront atlantic'eau dans la définition du projet, l'élaboration du dossier de consultation des entreprises, la passation du marché, la conception et la réalisation des travaux et enfin la réception et la mise en service des nouvelles filières. »



RENCONTRE AVEC



CHRISTOPHE SIMON, RESPONSABLE DE SERVICE CHEZ BOURGEOIS



AMANDINE TINGHIR, CHEFFE DE PROJET CHEZ SCE

Comment va-t-on traiter l'eau sur ces deux usines ?

Amandine TINGHIR, SCE : La technologie utilisée pour le traitement de l'eau est déterminée en fonction du contexte de chaque site : la taille de l'usine, les teneurs en métabolites, les autres paramètres à traiter et l'implantation dans la filière existante.

Quelles sont les spécificités de chacun des deux sites ?

A.T. : À Nort-sur-Erdre, l'usine produit jusqu'à 500 m³/h. Les 4 forages qui l'alimentent sont classés prioritaires « Grenelle » en raison de la qualité très dégradée de l'eau brute. Les problématiques de traitement concernent principalement les produits phytosanitaires (Atrazine, Norflurazon, Métolachlore-ESA).

Christophe SIMON, Bourgeois : À l'usine de Massérac, l'eau est captée dans la nappe alluviale de la Vilaine. Sur les deux forages

initiaux, l'un a été mis à l'arrêt en janvier 2017 du fait de la concentration élevée de métabolites de métolachlore. La capacité de production de l'usine est donc réduite à 120 m³/h. La filière actuelle ne traite pas les pesticides mais veille à l'équilibre calco-carbonique et à l'élimination du manganèse.

Quelles solutions ont été envisagées pour traiter les produits phyto-sanitaires ?

C. S. : Il existe plusieurs technologies mais aucune n'est universelle. Nous avons présenté différents procédés comme l'ozonation qui permet oxydation d'une partie de la molécule mais l'ozone peut générer, par réaction, des sous-produits indésirables.

A.T. : Nous avons aussi présenté l'osmose inverse basse pression qui retient très bien la majeure partie des composés indésirables mais cette solution, qui élimine également des minéraux essentiels, consomme beaucoup plus d'énergie et fait perdre 15 à 20 % d'eau. Sans compter qu'il faut ajouter un traitement complémentaire dans l'eau traitée pour la reminéraliser.

Alors quelle solution a été adoptée ?

A.T. : Le comité d'atlantic'eau a retenu le traitement par adsorption sur charbon actif pour les deux usines. C'est la solution la mieux adaptée et la moins coûteuse. La filière sera ensuite précisée selon le savoir-faire des entreprises retenues lors de la consultation.

Et ça fonctionne comment ?

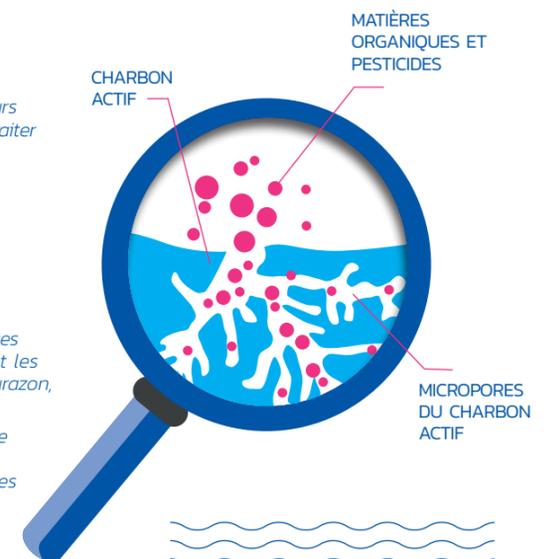
C. S. : Le charbon actif a une structure poreuse et possède une très grande capacité d'adsorption. A la manière d'une éponge, il capte les matières organiques et les pesticides puis les retient.

A.T. : On peut utiliser le charbon sous différentes formes : en grain, en micrograin ou en poudre. Ces procédés nécessitent un temps de contact élevé pour traiter efficacement le métolachlore-ESA, molécule très soluble dans l'eau et difficilement adsorbable.

À quelle date seront livrées ces nouvelles usines ?

A.T. : La consultation des entreprises de travaux sera lancée début 2021 pour un démarrage des deux chantiers en parallèle fin 2021.

C. S. : La livraison des deux usines est attendue pour le second semestre 2023.





De gauche à droite : Jean-Luc GREGOIRE, Jean-Marc JOUNIER, Fabrice SANCHEZ, Frédéric MILLET, Edith MARGUIN, Claude CAUDAL, Jean-Michel BRARD, Mickaël DERANGEON, Raymond CHARBONNIER, Frédéric LAUNAY, Yves TAILLANDIER et Jacques PRAUD.

L'AGENDA

- Le 4/11 à 9h30 : bureau syndical
- Le 25/11 à 9h30 : bureau syndical
- Le 4/12 à 9h30 : comité syndical à Saint-Etienne-de-Montluc

AU NIVEAU !

Les fortes chaleurs et les faibles précipitations des mois d'août et de septembre ont placé le département de Loire-Atlantique en alerte sécheresse avec des restrictions d'usage de l'eau potable pour les professionnels comme pour les usagers. Atlantic'eau a ainsi appelé les usagers aux économies d'eau et aux civisme pour préserver la ressource. Toutefois, grâce aux conditions de recharge favorables de l'hiver dernier, **le niveau des nappes reste, début octobre, globalement comparable voire supérieur à la valeur moyenne des 25 dernières années.**

Les membres du bureau

- **Président, Jean-Michel BRARD**
- 1^{er} Vice-Président, Frédéric MILLET, **pôle administratif-finances**, en charge des marchés publics, des relations avec les collectivités extérieures et animateur de la commission territoriale de Pontchâteau - Saint-Gildas-des-Bois
- 2^e Vice-Président, Fabrice SANCHEZ, **pôle ressource**, en charge de la protection de la ressource en eau (secteur Nord), de coopération décentralisée et animateur de la commission territoriale de la région de Guémené-Penfao
- 3^e Vice-Président Raymond CHARBONNIER, **pôle administratif-finances**, en charge du suivi des contrats d'exploitation, de la relations usagers et animateur de la commission territoriale de la Communauté de communes Sud Estuaire
- 4^e Vice-Président Jean-Luc GREGOIRE, **pôle ressource**, en charge de la coordination départementale de la protection de la ressource en eau et animateur de la commission territoriale de la région de Nort-sur-Erdre
- 5^e Vice-Président Jean-Marc JOUNIER, **pôle administratif-finances**, en charge de la comptabilité, du budget et animateur de la commission territoriale Vignoble-Grandlieu (secteur Vignoble)
- 6^e Vice-Président, Frédéric LAUNAY, **pôle travaux**, en charge du transport de l'eau potable et animateur de la commission territoriale Vignoble-Grandlieu (secteur Grandlieu)
- 7^e Vice-Président, Claude CAUDAL, **pôle ressource**, en charge de la protection de la ressource en eau (secteur Sud), des schémas directeurs, et animateur de la commission territoriale du Val Saint-Martin
- 8^e Vice-Président, Yves TAILLANDIER, **pôle travaux**, en charge de la production de l'eau potable et animateur de la commission territoriale Campbon-Sillon
- 9^e Vice-Président, Jacques PRAUD, **pôle travaux**, en charge de la distribution de l'eau potable et animateur de la commission territoriale de la région d'Ancenis
- 10^e Vice-Président, Mickaël DERANGEON, **pôle ressource**, en charge de la sécurité sanitaire et de la Recherche & Développement et animateur de la commission territoriale du Pays de Retz
- 11^e Vice-Présidente Edith MARGUIN, **pôle administratif-finances**, en charge des ressources humaines, des moyens généraux, du foncier et animatrice de la commission territoriale du Pays de la Mée